



# Natura 2000

**SITE FR9301509 PIOLIT - PIC DE CHABRIERES**  
Réunion du comité de pilotage n°3 (phase animation)  
25 février 2013, 14h, Mairie de Chorges

## Compte-rendu

Réunion présidée par M. Christian DURAND

### 1. Composition de l'assemblée

Présents (11) :

- Christian Durand : Maire de Chorges et Président du CoPil
- Yves Blanc : 2<sup>ème</sup> adjoint à la commune de Prunières
- Denis Cesmat : conseiller municipal à la commune d'Ancelle
- Agnès Vivat : animatrice départementale Natura 2000
- Julie Tournadre : chargée de mission Natura 2000
- Laure Gauthier : chargée de mission patrimoine
- Claudine Potin : DDT 05 (SEEN)
- Claude Vincent : représentant de la fédération française de randonnée
- Xavier Dufrêne : agent ONF
- Olivier Eyraud : SAPN – LPO – accompagnateur en montagne
- Jean-Claude Dou : Maire de Puy Saint-Eusèbe, Président du Mandement forestier de Savines

Excusés (6) :

- Roger Garcin : chercheur au CRBPO – MNHN Paris
- Simon Vieux : CERPAM
- Nathalie Girard : Chambre d'Agriculture 05
- Roland Arnaud : agriculteur ovin à Prunières
- Pascal Chondroyanis : CBNA
- M. Roux : Société de Pêche La Gaule Prégo-Dio

### 2. Ouverture de la séance et ordre du jour

**Christian Durand** ouvre la séance en remerciant les participants pour leur présence.

Ce CoPil est le troisième de la phase animation, il permet de faire le bilan des actions menées lors de la 1<sup>ère</sup> convention d'animation 2009/2012 et d'établir les perspectives pour la suite de l'animation du site jusqu'en 2015.

**Julie Tournadre**, chargée de mission Natura 2000 pour le site « Piolit-Pic de Chabrières » introduit la réunion en présentant l'ordre du jour et incite les participants à la réunion à prendre la parole quand ils le souhaitent.

L'ordre du jour est le suivant :

- présenter le bilan de l'année 2012 (contractualisation, animations, communication, suivis...)
- définir le programme d'actions à mettre en œuvre en 2013
- aborder toute question relative à l'actualité Natura 2000 (évaluation des incidences, projet RTE...)

Un diaporama est présenté en support de la réunion.

### 3. Présentation du bilan de l'animation 2012

- **Renouvellement de la convention d'animation pour 3 ans** : *Julie Tournadre* explique et justifie le temps de travail passé sur l'animation du site Natura 2000 depuis 2009. La 1<sup>ère</sup> convention d'animation s'est soldée le 19 août 2012 après 3 ans d'animation à 50% du temps de travail. Les dépenses justifiées sont toutefois bien plus importantes que prévues initialement, c'est pourquoi, la convention a été renouvelée pour 3 ans jusqu'au 14 août 2015 avec la même enveloppe budgétaire, mais une diminution du temps de travail à 30% au lieu de 50%.
- **Contrats Natura 2000** : il n'y a pas eu de contrats signés en 2012. Cependant, plusieurs journées de travail ont été consacrées à l'élaboration d'un projet de contrat bois sénescents en forêt du Sapet. En effet, plusieurs sorties de terrain ont permis de vérifier la faisabilité du contrat, de recenser au GPS les arbres potentiellement éligibles et de rencontrer les agents ONF du secteur ainsi que la commune de La Bâtie-Neuve. Au total, ce sont 116 arbres qui ont été inventoriés respectant les critères d'éligibilité : gros diamètre et/ou signes de sénescence pour une valeur de 20 150 euros avec le nouveau barème de l'arrêté régional. A ce montant s'ajoute le manque à gagner de l'immobilisation de la parcelle à 23 200 euros. Le montant total du contrat s'élève donc à 43 350 euros financé à 45% Etat et 55% Europe (FEADER) pour la commune de La Bâtie-Neuve, auquel il faut retirer les frais de marquage des arbres ainsi que la mise en place d'un ou deux panneaux d'information à destination du grand public. Ce contrat sera présenté à la Commission Régionale de Programmation le 4 mars 2013.
- **MAEt et diagnostic pastoral** : une étude menée par Terr'Aménagement a été initiée en janvier 2011 à la demande de la commune de Chorges et de Prunières afin d'établir un diagnostic territorial de la structure foncière et de l'utilisation des espaces pastoraux sur le secteur Natura 2000 de ces deux communes. La 1<sup>ère</sup> phase est achevée : il en résulte un foncier mal maîtrisé sans organisation de l'utilisation pastorale, très peu de déclarations PAC, une volonté d'une meilleure gestion/répartition des terres mais pas d'initiatives locales. La 2<sup>ème</sup> phase qui devait permettre de mobiliser le foncier et définir un plan d'utilisation pastorale pour Chorges et Prunières est quant à elle inachevée. Plusieurs réunions se sont déroulées avec la CA et le CERPAM sans qu'une solution se dégage vraiment. Il semblerait toutefois qu'un nouveau Groupement Pastoral puisse se créer à Prunières intégrant Roland Arnaud, et Patrick Marseille entre autre. *Yves Blanc* prend la parole au nom de Roland Arnaud et se dit favorable à cette création de GP pour une meilleure répartition des terres et des aides associées. Une ultime réunion avec le CERPAM et la CA pourrait alors se faire dans les prochaines semaines.

Pour le cas de Chorges, la situation est quelque peu différente. *Julie Tournadre* explique que depuis les résultats de l'enquête en 2011, peu de solutions ont été envisagées du fait de la difficulté de réunir les agriculteurs concernés et/ou intéressés par la zone des Garcins/Font Bénie. *Christian Durand* prend la parole et explique aux membres du CoPil la difficulté de dépasser le poids des coutumes et la séparation des ovins et bovins. La difficulté d'établir un GP s'explique également par le fait que la surface exploitable n'est pas assez importante pour payer un berger, de plus, il faudrait débroussailler le secteur et être sûr ensuite du travail fait (importance du pâturage de printemps par ex...). La commune de Chorges s'engage à trouver les solutions les plus adaptées au territoire et à trouver une meilleure organisation pastorale d'ici 2014. Pour cela, une réunion sera provoquée prochainement avec les agriculteurs et la commune.

- **Suivi d'espèces d'intérêts communautaires** : comme chaque année, plusieurs journées de travail sont consacrées aux suivis des espèces Natura 2000. L'année 2012 fut l'occasion de pointer une station d'astragales queue de renard en limite du site à proximité du Lac de Saint-Apollinaire. Cette station était connue du CBNA mais il semblerait que depuis une dizaine d'année, l'espèce s'est étendue et est présente sur plus d'un hectare entre 1 450 et 1 600m d'altitude. *Claude Vincent* ajoute que d'après lui l'espèce « se porte bien » et que la saison 2012 lui a été très bénéfique, peut-être du au climat. *Agnès Vivat* nuance ses propos et indique que des points répertoriés lors de l'élaboration du DocOb n'ont pas été retrouvés mais à contrario d'autres petites stations ont été découvertes en bordure ou dans le site du « Piolit-Pic de Chabrières ».

Une journée spéciale a été dédiée à la prospection du sonneur à ventre jaune sous l'égide de Michel Phisel, référent régional, sur la commune de Chorges. Une capture et une identification des individus sur plusieurs sites sensibles de la commune a permis de comparer les populations de 2012 avec celles des années précédentes (2009/2010/2011). Résultat : forte diminution de population depuis 2009 notamment dû à des travaux de drainage et de remblais. Cette journée fut très instructive et a permis également de sensibiliser les élus et le grand public à l'aide d'une exposition dédiée au crapaud sonneur mise en place pendant 2 semaines à la Mairie.

Sur le même thème, des suivis réguliers sont effectués dans les ruines des Risouls et du Sépulcre abritant les colonies de grands rhinolophes. Ces deux sites sont très importants pour la reproduction de cette espèce. *Yves Blanc* demande des précisions concernant l'implication du Conseil Général des Hautes-Alpes. *Christian Durand et Claudine Potin* explique le rôle du CG05 par le biais de la taxe d'aménagement des Espaces Naturels Sensibles. Le site des Risouls est propriété du CG05 mais celui-ci souhaite s'en séparer pour des raisons financières, dans le même temps, le schéma des ENS est en cours d'élaboration et pourrait intégrer ce site ultérieurement. Une discussion est actuellement en cours entre le CG05 et la commune de Chorges. Le SIVU Chorges-Prunières, gestionnaire de la STEP des Risouls, pourrait également être associé à la discussion.

- **Communication et sensibilisation** : une plaquette de présentation du site a été élaborée par Agnès Vivat, Julie Tournadre et Aude Phisel. La conception et la réalisation a été financée par l'animation départementale Natura 2000 et l'impression par la convention d'animation du « Piolit-Pic de Chabrières » à 2000 exemplaires, distribuées dans les communes du site, et les offices du tourisme du secteur. Une exposition départementale sur le sonneur à ventre jaune a été financée par l'animation départementale et mise en place en mairie pendant 2 semaines. La lettre infosite n°3 a été réalisée grâce à la convention d'animation du Piolit et tirée à 1000 exemplaires. Des exemplaires du dépliant et de la lettre infosite sont encore disponibles en mairie sur demande. Le site internet départemental est régulièrement alimenté et mis à jour par Agnès Vivat, un agenda des manifestations a également été mis en place en 2012.
- **Animations estivales** : 7 animations ont été organisées et intégrées dans la politique de développement touristique du territoire. Ces animations à destination du grand public ont été organisées en partenariat avec les communes du site, les associations locales, les offices du tourisme et les professionnels de l'environnement. Ces animations ou sorties naturalistes organisées de mai à septembre se rattachent à des événements annuels importants du territoire pour bénéficier d'un public plus large et rencontrent à chaque fois un certain succès. Suite à une demande récurrente de centres de vacances du territoire d'organiser des demi-journées « découverte nature », *Julie Tournadre* aborde l'idée d'acquérir une mallette pédagogique pour faciliter les interventions auprès du jeune public.
- **Les Journées d'échanges techniques** : ces deux journées d'échanges techniques ont lieu chaque année dans la mesure du possible et rassemblent les animateurs des différents sites du département haut-alpin. En 2012, ces deux journées se sont déroulées à cheval sur deux sites Natura 2000, celui de « Boscodon-Morgon-Bragousse » le 24 octobre et celui de « Piolit-Pic de Chabrières » le lendemain. Les échanges sur les contrats et MAEt ont été très bénéfiques et la température très clémente de cette fin d'automne a permis de rester sur le terrain les deux jours et ainsi confirmer la faisabilité du contrat bois sénéscent avec l'appui d'experts forestiers.

#### **4. Présentation des projets pour 2013**

*Julie Tournadre* présente au CoPil les grandes orientations d'actions envisagées en termes de contractualisation, d'éducation à l'environnement et de communication. Les membres du CoPil peuvent intervenir à leur guise et ajouter leurs commentaires.

- **La finalisation du contrat « bois sénescents » en forêt du Sapet sur la commune de la Bâtie-Neuve :** *Xavier Dufrène* explique que l'agent ONF du secteur Jean-Luc Toye qui a suivi le dossier part à la retraite très prochainement et que son poste est supprimé. C'est donc lui –même qui devrait suivre la mise en place du contrat dans le secteur de la Bâtie-Neuve. *Agnès Vivat* indique que bien souvent, il est prévu que ce soit les animateurs Natura 2000 assistés par des agents ONF qui participent au marquage des arbres. Si le contrat est accepté à la CRP du 4 mars, les arbres sénescents seront marqués fin mai 2013 ainsi que le périmètre de l'ilot inexploité. Un panneau d'information et de sensibilisation sur le rôle du bois mort en forêt sera également mis en place. *Claudine Potin* évoque la difficulté actuelle d'obtenir des financements pour les contrats Natura 2000 tout en restant assez confiante sur les contrats forestiers. En effet, le montant plutôt élevé de ce contrat (43 350 euros) a obligé la DDT à fournir une note d'opportunité afin de justifier l'intérêt de ce contrat. Ce type de contrat favorise la présence d'espèces d'intérêts communautaires observées dans ce secteur comme la chevêchette, la barsbastelle...
- **Un contrat d'entretien et de restauration des points d'eau est à l'étude pour 2013.** Cependant, cet objectif étant inscrit en priorité 2 du DOCOB, *Claudine Potin* est prudente et avoue la réticence de la DREAL à financer les contrats en priorité 2. Une fois la CRP du 4 mars passée et donc les financements alloués à chaque département, il sera plus simple de programmer ou non les contrats suivants. Pour ce type de contrat, il faut faire attention à ce que les parcelles ne soient pas inscrites à la PAC, auquel cas, il ne s'agit pas de contrats mais de subventions liées aux mesures agro-environnementales.
- **La finalisation des diagnostics pastoraux** réalisés par Terr'Aménagement sur les communes de Chorges et de Prunières, et la mise en place de mesures agro-environnementales adaptées au territoire en 2014.
- **La création d'un sentier d'interprétation du paysage :** déjà abordé lors du COPIL 2011, un groupe de travail intéressé par ce projet doit être créé au printemps afin de définir précisément les thématiques étudiées et la localisation du sentier autour de Salados. *Laure Gauthier* en charge du patrimoine à la Mairie de Chorges explique la grande richesse du site de par la carrière de blocs erratiques exploitée jusqu'en 1930, la meulière présente à proximité et l'importance de la botanique à cet endroit. L'objectif est de lancer les études archéologiques en 2013, de réunir le groupe de travail tous les trimestres et de créer un dépliant informatif sur le sentier pour l'été 2014.  
Les membres du groupe de travail pourraient être :

  - Christian Durand, Maire de Chorges
  - Un représentant de la commune de Prunières
  - Laure Gauthier en charge du patrimoine
  - Julie Tournadre chargée de Natura 2000
  - Claude Vincent, représentant de la Fédération Française de randonnée
  - Olivier Eyraud, accompagnateur en montagne
  - Un représentant du Parc National des Ecrins
  - Un représentant du CBNA
  - Jérôme Nicault, doctorant sur les carrières de pierre dans le Dauphiné
  - Un représentant de la DRAC
  - Tout autre personne intéressée par le projet...
- **Poursuite des actions de communication et de sensibilisation en partenariat avec les communes du site :** le programme d'animations estivales se poursuivra cette année 2013 avec le souhait de développer les actions sur les communes de Prunières, Saint-Apollinaire et Ancelle peu touchées jusque là. *Yves Blanc* propose d'intervenir sur Prunières lors d'un marché nocturne entre le 15 juillet et le 15 août 2013. *Denis Cemat* propose de réaliser une animation près du Lac de Faudon à Ancelle, malheureusement ce site n'est pas inclus dans le site Natura 2000, toutefois, *Julie Tournadre* propose de réfléchir aux possibilités d'animations sur ces différentes communes et réaffirme son souhait d'acquérir une mallette pédagogique afin de pouvoir répondre à la demande du jeune public/scolaire pour organiser des animations adaptées.
- **Une formation botanique** spécifique aux milieux ouverts sera dispensée fin juin 2013 à tous les animateurs Natura 2000 grâce à l'animation départementale.

## 5. Points sur l'actualité

Julie Tournadre présente au CoPil les points d'actualité concernant la démarche Natura 2000 dans le département et au niveau national.

- **Le nouveau régime des évaluations des incidences** : les projets soumis à évaluation des incidences sont indiqués dans la liste nationale de référence publiée par décret (1) du 9/04/2010 et complétée par une liste locale définie par arrêté préfectoral le 7/06/2011. Une 2<sup>ème</sup> liste nationale publiée par décret (2) le 16/08/2011 prévoit d'encadrer les projets jusqu'alors non soumis à un encadrement spécifique au niveau de la réglementation (ex : organisation de manifestations sportives en milieu naturel...) ; cette liste nationale est complétée par une liste locale au niveau départemental, elle contient 10 items et sera très prochainement transmises aux communes. Pour rappel, les services de l'Etat (DDT et DREAL) se tiennent à disposition des porteurs de projet pour plus d'informations sur le sujet.  
*Christian Durand* évoque sa crainte sur l'évolution de ces études d'incidence, bien que le site du « Piolit-Pic de Chabrières » soit quelque peu épargné à comparer des sites situés en zone urbanisée. *Claudine Potin* rappelle le rôle des animateurs qui n'ont qu'un devoir de porté à connaissance et non pas de réaliser les études pour le compte des porteurs de projets.
- **Le projet de rénovation du transport électrique de la Haute Durance** : pas d'avancées du projet depuis la demande de la Région PACA de report de l'enquête publique dans l'attente des résultats de l'étude sur l'enfouissement ...
- **Animation des sites Natura 2000, quid du renouvellement des convention d'animation** : *Christian Durand* souhaite aborder ce sujet en préalable à la réunion des Présidents de Copil du 7 mars prochain. L'heure est à la restriction budgétaire, la DDT évoque la mutualisation de l'animation pour plusieurs sites comme c'est déjà le cas dans le Queyras et le Steppique. *Jean-Claude Dou et Christian Durand*, tous deux présidents de Comité de pilotage de sites Natura 2000 s'accordent à penser que Natura 2000 est un véritable outil de développement économique et politique et que les animateurs par leur présence sur leur territoire font un travail de sensibilisation important créant ainsi un besoin local dont il est difficile d'imaginer le non renouvellement de leurs actions. Les élus insistent sur le fait d'utiliser Natura 2000 comme un véritable outil de communication, une sorte de promotion du tourisme comme d'autres départements ont su le faire.

## 6. Conclusion

Les discussions se poursuivent autour de l'évolution des mentalités et la prise en compte de Natura 2000 dans les territoire. Christian Durand remercie Julie Tournadre et Agnès Vivat pour leur travail et invite les personnes de l'assemblée à ajouter quelques mots s'ils le souhaitent.

En conclusion, les actions prioritaires à mener dans les mois qui viennent sont les suivantes :

- Finaliser le contrat bois sénescents en forêt du Sapet
- Réunir les agriculteurs de Prunières avec le CERPAM et la CA
- Réunir les agriculteurs intéressés pour exploiter le secteur des Garcins à Chorges, demander au CERPAM un diagnostic pastoral
- Créer et réunir une fois par trimestre un groupe de travail pour le projet de sentier d'interprétation du paysage
- Développer et proposer une animation estivale à toutes les communes du site

**Christian Durand et Julie Tournadre remercient tous les membres du CoPil pour leur participation.**